



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE QUE :

Le règlement « **NUMÉRO 393-2015 DÉCRÉTANT L'AUTORISATION DE RÉALISATION DE TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DANS LE COURS D'EAU BRANCHE 1 DE LA DÉCHARGE DU RANG DOUBLE (NUMÉRO 734984460495) À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE** » a été adopté à la séance ordinaire du Conseil de la MRC de Joliette tenue le 25 novembre 2015.

Toute personne intéressée à prendre connaissance du présent règlement peut s'adresser à la directrice générale et secrétaire-trésorière de la MRC de Joliette au 632, rue de Lanaudière à Joliette.

Donné à Joliette ce 7^e jour de décembre deux mille quinze.

A handwritten signature in green ink that reads 'Dominique Masse'.

Dominique Masse, directrice générale et secrétaire-trésorière